

Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné.e IA-IPR Christian CHAMPENDAL, IA-IPR de Langues vivantes - Anglais dans l'académie de l'académie de GRENOBLE et adhérent.e du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat.e au Bureau national du SNIA-IPR.

Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR UNSA.

Nota : Les réunions du bureau national ont lieu à Paris, 4 à 5 réunions annuelles. Les absences en académie sont couvertes par une dispense de service équivalente.

Profession de foi de Christian CHAMPENDAL

Délégué académique à Grenoble et membre suppléant de la CAPN des IA IPR hors-classe, cette candidature s'inscrit dans la poursuite de la promotion des huit motions votées lors du congrès de Dijon en mars 2017, pour l'amélioration générale de nos conditions de recrutement, de travail et de carrière.

Je souhaite continuer à porter les aspirations des collègues, particulièrement de définition des missions et de reconnaissance de l'engagement des IA-IPR.

À Grenoble, le 12/05/2019



Signature

Christian CHAMPENDAL

ADRESSER CETTE FICHE à Marie Musset Secrétaire générale adjointe du SNIA-IPR :
par courriel marie.musset@ac-lyon.fr avant le lundi 13 mai 2019 à 18 heures, délai de rigueur.

Copie à Alain Marie : alain-marie@wanadoo.fr